



Février 2020

# Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 9, numéro 12

**Pour urgences de fin de semaine**  
(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)  
**418 225-6305**

Le Club de patinage artistique de St-Côme présente son spectacle annuel

**C.P.A. ST-CÔME**  
**PLACE AU CINEMA!**  
**8 MARS 2020 - 14:00**

**POPCORN**

**CINEMA**

**CINEMA**

**REINE DES NEIGES**

**LA BAMBÀ**

**ILS SONT LÀ POUR SAUVER LE MONDE**

**LE PETIT PRINCE**

**TROLLS**

**LE PETIT PRINCE**

**BILLETTS EN VENTE AUPRÈS DES PATINEURS AINSI QU'À L'ENTRÉE**  
**ADULTES 6\$ (PRÉ-VENTE) 7\$ (À L'ENTRÉE)**  
**ENFANTS 6-12 ANS : 3\$ / MOINS DE 6 ANS : GRATUIT**  
**\*\*FLEURISTE SUR PLACE\*\***

**POUR INFORMATION CONTACTER VANESSA LACHANCE 418-313-5730 OU CPA-ST-COME@HOTMAIL.COM**

<b>Dans ce numéro</b>	
Procès-verbal du 10 février 2020	2-4
Taxes municipales; Réunions conseil municipal	4
Dérogation mineure	5
Avis public - Modification règlement de zonage	6
Extrait plan de zonage	7
Caisse Desjardins: Assemblée générale annuelle; Bourses d'études	8
Service de répit enfants 2-5 ans	9
Centre Molé; Fermières; HLM	10
Recyclage; Loterie Filles d'Isabelle; FADOQ; Cours de danse; Comptoir d'aubaines	11
Prévention fraude	12
Fosses septiques; CEPS	13
Récupérateurs; Salle Optimiste; Popote roulante	14
Aréna	15
Bibliothèque municipale	16
Photo société historique; Jardin communautaire; Éveil à la lecture	17
Développement économique	18
Surcharge de neige; aide alimentaire	19
Matériel médical; Stationnement; Vie active	20



Samedi le 7 mars 2020, on avance l'heure! Avant de vous mettre au lit dans la nuit du 7 au 8 mars 2020, avancez vos horloges d'une heure.

**ASSEMBLÉE DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 10 février 2020..**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

20-02-02 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 janvier 2020 tel que présenté.

**COMPTES À ACCEPTER**

20-02-03 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de janvier 2020 soient acceptés selon les chèques M2000001 à M2000010, C2000001 à C2000069 et L2000001 à L2000034 pour un déboursé total de 921 494,84 \$ incluant les salaires.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 341-2020**

Le conseiller, M. Gilles Pedneault, donne avis de motion et dépose le projet de règlement no 341-2020 concernant l'harmonisation des animaux.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 338-2020**

La secrétaire-trésorière résume le Règlement no 338-2020 ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné le 13 janvier 2020 par M. Gilles Pedneault ;

ATTENDU qu'une période de consultation a eu lieu du 20 janvier 2020 au 7 février 2020 inclusivement ;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 10 février 2020 ;

20-02-04 En conséquence,  
IL EST PROPOSÉ par M. Robby Poulin  
APPUYÉ par M. Gaétan Tremblay  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Règlement no 338-2020 intitulé « Règlement d'amendement du Plan d'urbanisme », par lequel la Municipalité de Saint-Côme-Linière modifie le Règlement no 147-06 intitulé « Plan d'urbanisme » afin d'agrandir une affectation Commerciale (pour y inclure les lots 3746902 et 3746933) à même une affectation Résidentielle en bordure de la 8e Rue, d'agrandir une affectation Publique et institutionnelle (pour y inclure les lots 5750582 et 3747170) à même une partie d'une affectation Résidentielle et d'une affectation Commerciale en bordure de la rue Dumas soit et est adopté par ce conseil ;

QUE la présente résolution ainsi que le

règlement de modification du Plan d'urbanisme soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ainsi qu'à toute municipalité dont le territoire est contigu ;

QUE le texte du Règlement no 338-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**ADOPTION DU 2e PROJET DE RÈGLEMENT NO 340 2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 148-06 RELATIF AU ZONAGE**

La directrice générale/secrétaire-trésorière résume le projet de règlement no 340-2020 ;

QUE la période de consultation soit prévue du 20 janvier 2020 au 7 février 2020 inclusivement ;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le 10 février 2020 à compter de 19 h sur ledit projet ;

20-02-05 En conséquence, il est proposé par Mme Sylvie Bruneau appuyé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement

QUE le second projet de règlement no 340-2020 amendant le règlement no 148-06 relatif au zonage afin d'agrandir la zone commerciale CA-43 à même une partie de la zone CB-50, d'agrandir la zone commerciale CB-55 à même une partie de la zone RB-36 et d'agrandir la zone publique et institutionnelle P-64 à même une partie des zones RA-13 et CB-53

soit et est adopté par le conseil ;

Que la présente résolution ainsi que le second projet de règlement no 340-2020 amendant le règlement de zonage no 148-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ;

Que le texte du second projet de règlement no 340-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 339-2020 CITATION D'UN BÂTIMENT PATRIMONIAL**

20-02-06 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Poulin et résolu que l'on adopte le règlement 339-2020 citation d'un bâtiment patrimonial.

M. Alain Dumas met sa dissidence.

**ENTENTE SALARIALE – M. JEAN-FRANÇOIS BOLDOC**

20-02-07 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on accepte la nouvelle entente sur les conditions de travail de M. Jean-François Bolduc en tant que Chef du service incendie de la municipalité de St-Côme-Linière.

**MANDAT MRC – GESTION DES ACTIFS**

20-02-08 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on mandat la firme d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan afin de faire un plan d'intervention des routes rurales, au coût de 41 747,72 \$, dont 33 440 \$ provenant du programme gestion des actifs de la FCM.

**PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE MESURES PARTICULIÈRES VOILETS ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL ET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES**

20-02-09 RIRL - 2018-789 Ponceau rang St-Joseph

20-02-10 AIRRL - 2018-495 Route Fortin

20-02-11 AIRRL - 2018-531 Rang St-Joseph

20-02-12 RIRL - 2018-789 Ponceaux route Rodrigue

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière a pris connaissance des mesures particulières applicables exclusivement aux demandes d'aide financière complètes et admissibles reçues entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2020 dans le cadre des volets Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) et Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE les mesures particulières ont préséance sur les modalités d'application des volets AIRRL et RIRL ;

ATTENDU QUE le Ministère versera 90 % du montant de l'aide financière au comptant dans les meilleurs délais suivant la signature de la lettre d'annonce par le ministre ;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée dans le mois suivant la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 janvier 2021 ;

ATTENDU QUE le dernier versement est conditionnel à l'acceptation par le Ministre de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU QUE le solde de l'aide financière, s'il y a lieu, fera l'objet d'un versement unique au comptant en fonction de la dépense réelle admissible sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'apparaissant à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière s'engage à rembourser sans délai le ministère des Transports du Qué-

bec (MTQ) pour les sommes versées en trop lorsque :

– le premier versement d'aide financière est supérieur à l'aide financière à verser déterminée à la section 4.7.2 (pour le volet RIRL) ou à la section 5.7 (pour le volet AIRRL) ;

– si le projet est annulé par le bénéficiaire ou reporté le ou après le 1er janvier 2021.

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère, le cas échéant ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce et, au plus tard le 31 décembre 2020, sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière a choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière sur :

Estimation détaillée du coût des travaux  
Offre de services (de gré à gré)

Bordereau de soumission de l'entrepreneur  
POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Gilles Pedneault, appuyée par Mme Sylvie Bruneau, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de St-Côme-Linière confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

#### **PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – PAERRL 2019**

20-02-13 Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 154 516 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019 ;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

Attendu que la municipalité doit informer le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

Attendu que la municipalité doit attester de la véracité des frais engagés et du fait qu'ils l'ont été pour les routes locales de niveaux 1 et 2.

En conséquence :

Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu

unanimement que la municipalité informe le ministère des Transports que les dépenses de fonctionnement admissibles au PAERRL pour l'exercice 2019 s'élèvent à 512 537 \$.

#### **RÉALISATION COMPLÈTE DE L'OBJET À COÛT MOINDRE**

20-02-14 ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière a entièrement réalisé l'objet du règlement no 297-2017 à un coût moindre que celui prévu initialement ;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 1 233 100 \$ ;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué ;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 262 900 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins ;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt no 297-2017 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Il est, par conséquent

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Pedneault

APPUYÉ PAR : M. Robby Poulin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement no 297-2017 soit réduit de 1 496 000 \$ à 1 233 100 \$ ;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

#### **RÉPARATION NIVELEUSE**

20-02-15 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de service 20264593 de Toromont CAT, au coût de 12 276,34 \$, pour la réparation des injecteurs au moteur.

#### **MAISON DES JEUNES**

20-02-16 Il est proposé par M. Gilles Pedneault secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que la municipalité attribue un montant de 50 \$ pour chaque jeune de la municipalité St-Côme-Linière qui participera au projet « ados en cavale » pour 2020 et les années subséquentes.

#### **SERVICE URBANISME – MRC DE BEAUCE-SARTIGAN**

20-02-17 Attendu que la municipalité souhaite faire appel au service conseil de la MRC de Beauce-Sartigan lorsqu'elle veut apporter des modifications à ses règlements d'urbanisme.

Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on autorise la directrice gé-

nérale à donner des mandats au service conseil de la MRC lorsqu'elle juge que des modifications ou des mises à jour aux règlements d'urbanisme sont nécessaires et de déboursier les frais relatifs à la préparation des documents selon les modalités établies dans le règlement 2010-79 de la MRC de Beauce-Sartigan.

#### **SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUES 2019**

20-02-18 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on accuse réception du dépôt du rapport du service incendie de St-Côme-Linière présenté par M. Jean-François Bolduc, directeur en sécurité incendie, et qu'on le transmette à la MRC de Beauce-Sartigan.

#### **DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LA RÉGIE INTERMUNICIPALE**

20-02-19 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on mandate M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, à rencontrer la régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud suite un nouveau projet pilote de Viridis qui sera installé sur le site de la régie.

#### **PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION**

Conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec ou 92,1 de la Loi sur les cités et villes (LCV), la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité (ou greffier si LCV), apporte une correction au règlement numéro 324-2019 de la Municipalité de St-Côme-Linière puisqu'une erreur apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

20-02-20 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que le conseil accepte la correction qui est la suivante :

Dans le procès-verbal du 11 mars 2019, il est inscrit dans l'avis de motion pour le règlement 324-2019 :

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT 324-2019 POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 292-2017 RÈGLEMENT D'EMPRUNT CAMION

Le conseiller, M. Gilles Pedneault, donne avis de motion et présente le projet de 324-2019 règlement pour abroger le règlement 292-2017.

Or, on devrait lire :

L'avis de motion du règlement 324-2019 est remplacé par le suivant :

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT 324-2019 POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 292-2017 RÈGLEMENT D'EMPRUNT CAMION

Le conseiller, M. Gilles Pedneault, donne avis de motion et dépose le projet de règlement 324-2019 pour abroger le règlement 292-2017.

J'ai dûment modifié le procès-verbal du 11 mars 2019 en conséquence.

### **VENTE POUR DÉFAUT DE TAXES**

20-02-21 Attendu que le conseil a pris connaissance de la liste des contribuables endettés pour taxes envers la municipalité tout en conformité avec l'article 1022 du Code municipal ;

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement,

QUE le conseil municipal ordonne à Mme Maryane Bélanger, secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal, de transmettre au bureau de la MRC de Beauce-Sartigan, la liste des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes.

QUE le conseil municipal mandate Mme Maryane Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, selon l'article 1038 du Code municipal du Québec, afin d'encherir et acquérir lesdits immeubles lors de la vente sans toutefois dépasser le montant des taxes en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toutes créances prioritaires ou hypothécaires d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales.

Tel que plus amplement décrit dans l'état des personnes endettées envers la municipalité, lequel fait partie intégrante de la résolution.

## **Informations sur les taxes municipales**

Vous avez reçu votre compte de taxes municipales 2020 dernièrement. Lorsque le compte atteint 300.00\$, il peut être payable en 4 versements. Voici un rappel des dates de versements: 1er versement le 28 mars 2020, 2e versement le 25 mai 2020, 3e versement le 10 août 2020 et 4e versement le 15 octobre 2020.

Il existe plusieurs façons de payer votre compte de taxes:

- Dans plusieurs institutions financières: Au comptoir, au guichet automatique ou par internet
- Par la poste, en utilisant les coupons joints à votre compte, en nous faisant parvenir des chèques à l'ordre de *Municipalité St-Côme-Linière*
- À l'hôtel de ville (1408 rue Principale) par chèque ou en argent (**veuillez noter que les paiements par carte de débit ou crédit ne sont pas acceptés**)
- Vous pouvez aussi faire effectuer des retraits préautorisés dans votre compte aux dates de versements. Veuillez nous contacter au (418) 685-3825 à ce sujet.

### **Paiements par internet (SIPC)**

Veuillez vous assurer d'utiliser le numéro de matricule qui apparaît sur votre compte de taxes 2020 lorsque vous faites un paiement en ligne. Ce numéro peut être différent des années passées. De plus, si vous avez plus d'une propriété, chacune a un numéro de matricule différent. Chaque paiement doit être fait sous le bon numéro, ceci afin d'éviter des erreurs de paiements.

### **Compagnie hypothécaire (institution financière)**

Si c'est votre institution financière qui s'occupe du paiement de vos taxes, c'est vous qui avez la responsabilité de lui fournir votre compte de taxes. La loi nous oblige à faire parvenir le compte au propriétaire.

### **Frais de retard**

En cas de non-paiement ou de paiement partiel à la date d'échéance, des frais de 13% l'an (intérêt et pénalité) seront ajoutés au compte.

### **Pour les nouveaux propriétaires en cours d'année**

Il est important de noter que la municipalité de St-Côme-Linière n'émet pas de nouveaux comptes de taxes lorsqu'il y a changement de propriétaire. **Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues, à défaut de quoi, vous aurez à payer des intérêts dès l'échéance des dates établies.**

**La municipalité de St-Côme-Linière rappelle que si un contribuable n'a pas reçu son compte de taxes, ou en cas d'incertitude, il est de sa responsabilité de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant au 418-685-3825.**

*Nous vous remercions de votre collaboration.*

## **Diffusion des séances de conseil sur Internet**

### **Sur Beauce.TV**

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité, [www.stcomelinier.com](http://www.stcomelinier.com)

Onget «municipalité». Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».



### **Prochaines assemblées régulières du conseil municipal**

**Lundi le 9 mars 2020 à 19h00**

**Mardi le 14 avril 2020 à 19h00**

**Prenez note que les assemblées du conseil municipal ont maintenant lieu à la salle Optimiste (2e étage de l'aréna).**



PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de St-Côme-Linière  
Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,  
Maryane Bélanger de la susdite municipalité,  
(Secrétaire-Trésorière)

Que, lors de la séance régulière du Conseil qui se tiendra lundi, le 9 mars 2020, à compter de 19 h 00, au 1517 19<sup>e</sup> rue à St-Côme-Linière, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogations mineure suivante :

### DÉROGATION MINEURE – M. JIMMY QUIRION – 1515 21<sup>E</sup> RUE

La demande de dérogation mineure respecte les usages permis et ne cause aucun inconvénient au voisinage ;

#### Nature et effets

Une dérogation mineure afin de refaire le solage de la propriété du 1515 21<sup>e</sup> rue dans la marge avant du lot 3 747 147 à moins de 7,6 m comme le demande le règlement municipal en vigueur. La maison a été construite en 1950, elle possède un droit acquis pour son implantation et la dérogation mineure aura pour effet de légaliser son implantation dans la marge avant et permettra à la municipalité d'émettre le permis demandé.

Extrait du règlement 2006, Art 6.3 — Dispositions applicables aux zones résidentielles, de villégiatures et aux îlots déstructurés de placer une maison unifamiliale à 7,6 m dans la marge avant près d'une rue ou route.

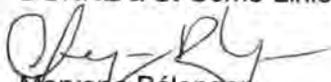
#### Identification du site concerné

Lot 3 747 147, cadastre du Québec, 1515 21<sup>E</sup> RUE

QUE le comité d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande.

Lors de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande ci-haut décrite.

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 25<sup>e</sup> jour du mois de février 2020.



Maryane Bélanger  
Secrétaire-trésorière / Directrice générale

Municipalité de Saint- Côme-Linière

## AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

Second projet de règlement numéro 340-2020, adopté le 10 février 2020, modifiant le Règlement de zonage no 148-06 de la Municipalité de Saint-Côme-Linière

### AVIS PUBLIC :

1- À la suite de l'assemblée de consultation tenue le 10 février 2020, le conseil a adopté un second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage no 148-06;

2- Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées ou des zones contiguës afin que le Règlement no 340-soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1° Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

d'agrandir la zone CA-43 à même la zone CB-50;

d'agrandir la zone Cb-55 à même la zone RB-36;

d'agrandir la zone P-64 à même les zones RA-12 et CB-53.

peut provenir d'une de ces zones et des zones contiguës à celles-ci.

Une copie du second projet de règlement ainsi que les cartes l'accompagnant sont disponibles, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au bureau municipal, aux heures habituelles d'ouverture.

3- Pour être valide, toute demande doit :

indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

être reçue au bureau municipal au plus tard le (huitième jour qui suit celui de la publication);

être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées de la zone n'excède pas 21.

4- Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau municipal aux heures habituelles d'ouverture.

5- Le second projet ainsi que la localisation de la zone visée et des zones contiguës peuvent être consultés au bureau municipal aux heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint- Côme-Linière,

ce 12 février 2020

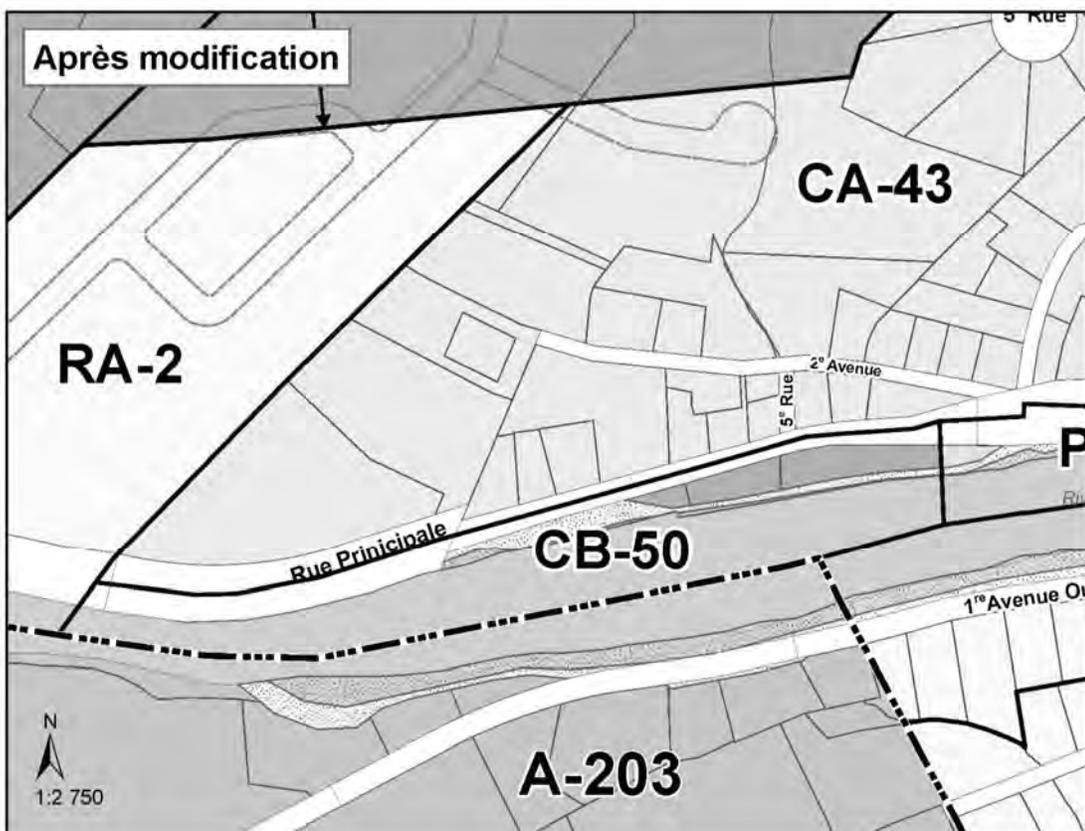
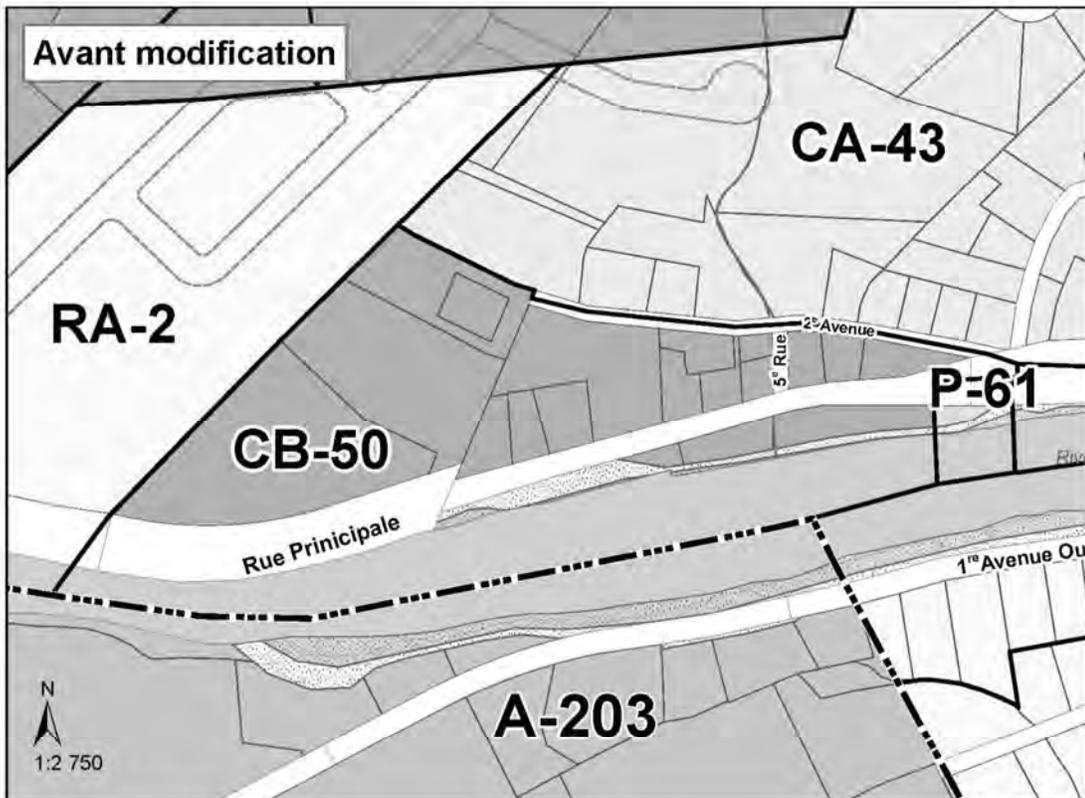
Maryane Bélanger

Secrétaire-trésorière,

Directrice générale

# SAINT-CÔME-LINIÈRE

## Extrait du Plan de zonage



# Félicitations à nos boursiers

## BOURSES D'EXCELLENCE

### Sport

Audrey-Ann Rodrigue 1 500 \$ Saint-Côme-Linière  
Jessica Morin 600 \$ Saint-Georges

### Engagement communautaire

Laura Héту 300 \$ Sainte-Auréliе

### Arts et culture

Maya Caron 1 500 \$ Saint-Prosper  
Mary Boucher 600 \$ Saint-Prosper

### Persévérance scolaire

Martin Vachon 500 \$ Saint-Prosper

## BOURSES D'ÉTUDES

### Secondaire

200 \$

Xavier Pouliot Saint-Prosper  
Megan Beaudoin Saint-Théophile  
Philippe Simard Saint-Côme-Linière  
Ariane Faucher Saint-Prosper  
Ann-Frédéric Giguère Saint-Prosper

### DEP et collégial

500 \$

Cynthia Pépin Saint-Louis  
Jérôme Simard Saint-Côme-Linière  
Madison Giguère Saint-Prosper  
Stéphanie Simard Saint-Côme-Linière  
Steven Hébert Saint-Louis  
Carolane Fortin Saint-Côme-Linière  
Maryanne Vachon Saint-Prosper  
Marc-Antoine Pouliot Saint-Prosper  
Jade Pomerleau Saint-Côme-Linière  
Amélie Landry Saint-Prosper

### Université

750 \$

Shany Nadeau Saint-Prosper  
Pier-Anne Gagnon Saint-Côme-Linière  
Amélie Tanguay Saint-Zacharie  
Étienne Poulin Saint-Prosper  
Derek Beaudoin Saint-Théophile  
Sophie McCollough Saint-Côme-Linière  
Sarah Trépanier Saint-Zacharie  
Claude Giguère Sainte-Auréliе  
Pier-Anne Rodrigue Saint-Prosper  
Julia Gilbert Saint-Prosper

## Assemblée générale annuelle

Vous êtes cordialement invité à y participer et à prendre connaissance des résultats de votre caisse.

 **Lundi 20 avril 2020 à 19 h**

 **Auditorium de la polyvalente des Abénaquis**  
2105, 25e Avenue  
Saint-Prosper (Québec) G0M 1Y0

**Bienvenue à tous nos membres!**

# IMPÔTS



418 685-2630



Sandra Paquet & Mélanie Côté, B.A.A.  
21 ans d'expérience 18 ans d'expérience

## Impôts

- **Particuliers** (canadiens et américains)
- Travailleurs autonomes
- Revenus de loyer
- Camionneurs
- Petites et moyennes entreprises
- **Sociétés, compagnies et organismes**
- Décès, succession et fiducie

## Avantages

- Service **personnalisé**, confidentiel et informatisé
- Bureau ouvert à l'année à **St-Côme**

## Autres services

- Tenue de livres
- Comptabilité informatisée
- États financiers
- Service de paye (Dépôt direct)
- Rapport de taxes et d'employeur (DAS)
- Formulaires gouvernementaux
- Domaine de la construction (Rapport CCQ, payes)

## Heures d'ouverture (sans rendez-vous)

- Lundi et mercredi 8h00 à 18h00
- Mardi et jeudi 8h00 à 20h00
- Vendredi 8h00 à 16h00
- Samedi 9h00 à 12h00

1614, 6<sup>e</sup> Rue, St-Côme-Linière, Qc G0M 1J0  
Tél: 418 685-2630 • Fax : 418 685-3972 • Cell. : 418 222-4133  
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net



Service de RÉPIT  
pour les enfants 2 à 5 ans

Saint-Côme

**QUAND**

TOUS les mercredis et jeudis  
de 8h30 à 11h30

Où : À l'aréna (salle en haut)



**QUOI**

Activités stimulantes animées par une  
éducatrice pour vos enfants qui auront  
beaucoup de plaisir à apprendre tout en  
s'amusant !

**COMMENT**

Téléphoner au 418-228-9192 pour  
inscription

**1 \$**

**SEULEMENT**

**BIENVENUE AUX ENFANTS DES VILLAGES AVOISINANTS !**

## Centre Molé

### Activités en mars et avril 2020

Le 14 mars 2020

Journée de guérison

«Renaître»

Raymond Poulin, prêtre, délégué de l'Évêque pour le ministère : d'écoute, de supplication, de délivrance et de guérison.

9 h à 16 h 30

Inscription obligatoire: 418 685-3181

Du 15 au 20 mars.

Agapè

«Mon histoire : terre sacrée.»

Marie-Claire Gouin, s.c.s.l. et

Sylvie Bédard, M.S.S., psychothérapeute

Du 15 mars à 19 h 30 au 20 à 13 h 30.

Inscription obligatoire : 418 685-3181

3 au 5 avril

Prière de consentement

Retraite d'approfondissement

Prérequis : avoir suivi une session d'introduction et s'être exercé par une pratique régulière à cette forme de prière.

Madame Bernice Genesse, facilitatrice

Du 3 à 19 h 30 au 5 à 15 h .

Inscription obligatoire : 418 685-3181

4 avril

Introduction à la prière de consentement

Jacques McCollough, facilitateur

9 h à 16 h.

Inscription obligatoire : 418 685-3181

Adoration animée de 14 h à 15 h

Dates : les 4-11-18 et 25 mars 2020

Pour information ou inscription : Centre Molé au 418 685-3181; 418 685-3674 ou [centremole@globetrotter.net](mailto:centremole@globetrotter.net) ou <http://www.centremole.org>

adresse postale : Centre Molé

1526, 19e Rue,

St-Côme (Linière), Qc

G0M 1J0

## Fermières

Réunion le 11 mars 2020 à 19h30

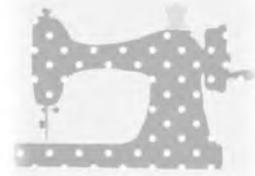
Salle Optimiste (aréna)

Nous soulignerons la journée de la Femme

Lecture des rapports

Mois de la nutrition

Exhibit: Couture



Bienvenue à toutes!

Le conseil

## HLM St-Côme-Linière

### Demande de logement

Prenez note que pour une demande de logement en HLM à St-Côme-Linière, vous devez maintenant passer chercher un formulaire au bureau municipal.

**Au retour d'une absence de plus de 7 jours,**

**Testez vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.**



Retrouvez les publications du Babillard des mois précédents sur le site internet de la municipalité:

[www.stcomelinere.com](http://www.stcomelinere.com)

- Onglet services

- Journal Le Babillard



## RECYCLAGE

En mars 2020, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 5 mars et jeudi le 19 mars



### Loterie des Filles d'Isabelle du Cercle Mont-Carmel

6 décembre	Henriette Nadeau	St-Zacharie	0077
13 décembre	Suzy Champagne	St-Zacharie	0612
20 décembre	Colette Quirion	St-Georges	0470
27 décembre	Jean-Pierre Giroux	St-Zacharie	0219
3 janvier	Lise Gosselin	St-Zacharie	0496
10 janvier	Huguette Chabot	St-Zacharie	0533
17 janvier	Lucille Maheux	St-Zacharie	0337
24 janvier	Ginette Cormier	St-Zacharie	0050
31 janvier	Ginette Turgeon	St-Prosper	0485

## La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418 685-3654 ou Louise : 418 685-1273

Bienvenue à tous!

### Activités à venir FADOQ St-Côme

- Tournoi whist le 10 mars. Inscription 12h30, coût 5\$. Ouvert à tous
- Sortie cabane à sucre chez Busque à St-Benoît le 7 avril (dîner), coût de 26\$ transport inclus, ouvert à tous si places disponibles
- Spécial Pâques le 14 avril
- Fêtes des Mères et Pères le 26 mai

### Cours de danse

Pour les jeunes de 8 à 11 ans.

Le samedi a.m.

Un feuillet a déjà été distribué à l'école aux élèves de 4e, 5e et 6e années.

Inscription au plus tard le 4 mars 2020

Au 418-685-3825  
poste 200

Ou par courriel:

[st-come@stcomelinere.com](mailto:st-come@stcomelinere.com)



## Service incendie St-Côme-Linière

Le service de protection contre les incendies de St-Côme-Linière fera, dans les prochaines semaines, des **visites de prévention** dans différents secteurs de la municipalité.

Merci à l'avance de votre accueil et de votre participation.

Vous aimeriez être pompier volontaire?

Contactez la municipalité au 418-685-3825



## COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Un magasin ouvert à tous. Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements... Une bonne façon de donner au suivant... Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

*Bienvenue à tous!*



### Comptoir d'aubaines

#### Modification à l'horaire

Mercredi 13h00 à 15h30

Jeudi 13h00 à 15h30

18h00 à 20h00

Vendredi 13h00 à 15h30



# À bas l'arnaque!



## L'AGENCE DU REVENU DU CANADA :

- N'utilisera **JAMAIS** un langage ou un ton agressif.
- Ne vous menacera **JAMAIS** de vous faire arrêter ou expulser du pays.
- Ne vous demandera **JAMAIS** des cartes de crédit prépayées ou des cartes-cadeaux.

Pour en savoir plus, allez à [canada.ca/impots-prevention-fraude](https://canada.ca/impots-prevention-fraude).

## FOSSE SEPTIQUE

La période de vidange de fosses septiques est maintenant établie pour votre municipalité ou votre secteur. **Vous avez la responsabilité de vous inscrire à l'avance pour bénéficier du tarif régulier et vous pouvez le faire dès maintenant.**

### Cédule 2020:

**Du 14 au 18 septembre: Toute la municipalité SAUF route Kennedy et route 275**

**Du 21 au 25 septembre: Route Kennedy et route 275**

Par courriel: fosse@vsjb.ca (une confirmation vous sera acheminée)

Par téléphone:

418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale) ou

418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

Des coûts additionnels sont prévus dans les cas suivants:

Vidange en dehors de la période de vidanges prévue pour votre secteur;

Déplacement inutile (adresse mal identifiée, fosse pas trouvée ou inaccessible, couvercles mal dégagés, entrée obstruée, barrée ou non dégagée, etc.).

Des coûts additionnels sont prévus dans les cas suivants:

Travaux de mise aux normes nécessitant une vidange dans un délai moins de 48 heures ouvrables;

Vidange en urgence dans un délai moins de 24 heures, soir de semaine, vendredi après-midi, fin de semaine, jours fériés, période du temps des fêtes et en dehors des heures régulières de bureau.

## FOSSE DE RÉTENTION

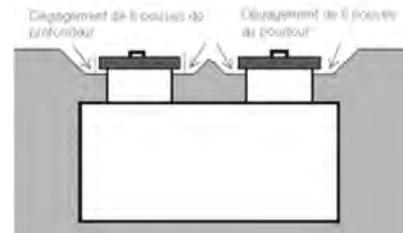
Pour obtenir une vidange, composer le 418 226-5300 du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h, ou par courriel à fosse@vsjb.ca

La vidange de fosse de rétention se fait selon le besoin du propriétaire. Il n'y a pas de cédule établie pour ce type de fosse. Pour bénéficier du tarif régulier, vous devez prévoir un délai maximal de 5 jours ouvrables. Des frais additionnels s'appliqueront pour toutes demandes nécessitant une vidange dans un délai de 3 jours ouvrables et moins.

## VIDANGE EN URGENCE

En cas d'urgence durant les fins de semaines, jours fériés ou congés des Fêtes, veuillez composer le 1-866-291-1280 et une personne répondra à votre appel. Des frais additionnels vous seront facturés.

Lorsqu'une vidange de fosse est prévue, le propriétaire doit s'assurer de rendre l'emplacement accessible et dégager les couvercles de la fosse de 6" au pourtour et 6" en profondeur la fin de semaine précédente la semaine prévue de la vidange. Aucun avis téléphonique sera acheminé au propriétaire pour lui faire un rappel. Le vidangeur laissera un accroche-porte pour aviser le propriétaire de sa visite.



## Centre du deuil Beauce-Étchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve.

Services d'accompagnement individuel ou de groupe pour les adultes ;

Les prochains groupes débiteront en mars 2020

Ne restez pas seul dans ce tournant important de votre vie.

Contactez-nous au 418-228-3106



Service d'aide en situation  
**de crise suicidaire**

**1 866 APPELLE**  
**1 866 277-3553**  
**24 h / 7 jours**

Rapide, confidentiel et sans frais!

**Besoin d'aide**

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture  
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

**811**  
**Info-social**  
**24 h / 7 jours**

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec

## Bacs récupérateurs au garage municipal

1555 route Kennedy

Des bacs récupérateurs ont été installés au garage municipal (sur le côté, près de la grande porte de garage).

**Huile à moteur**

**Prestone**

**Filtreur**

**Contenant plastique**

**Huile à friteuse**

Vous pouvez dès maintenant y déposer vos liquides, prestone, filtres et contenants usagés.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

*Merci de votre collaboration.*



La municipalité de St-Côme offre toujours aux citoyens la location de la salle Optimiste pour réunions et événements divers.

Cette salle, climatisée, située au 2e étage de l'aréna, est maintenant équipée d'un ascenseur qui permet un accès facile pour tous.

WI-FI disponible.

Pour information : 418-685-3825 poste 300



**Encombrants ménagers  
à faire ramasser :**

Un seul numéro : **418-685-2230**



**Avez-vous visité notre site internet?**

**[www.stcomelinere.com](http://www.stcomelinere.com)**

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

**Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?**

**Municipalité St-Côme-Linière**

La meilleure façon d'être informé de ce qui se passe dans la municipalité.



Association  
Bénévole  
Beauce-Sartigan

## **Service de popote roulante**

**Livraison  
de repas  
chaud à  
domicile**

**Saint-Georges  
et les environs**

**Clientèle :**

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants



Place Centre-Ville  
11400, 1<sup>re</sup> Avenue, bureau 120-A,  
Saint-Georges Qc G5Y 5S4

**418 228-0007  
poste 5**

[www.benevolatbeauce.com](http://www.benevolatbeauce.com)



# Aréna St-Côme-Linière, saison 2019-2020



Hockey libre le vendredi à 15h00



Patinage libre le jeudi à 18h30



Il se peut, lors d'événements spéciaux (par exemple, des tournois) que ces périodes soient modifiées ou annulées. Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles.

## Tarifs saison 2019-2020

### Patinage libre

0-5 ans gratuit

6-12 ans 1.00\$

13 ans et plus 2.00\$

Famille 5.00 \$

Passe annuelle individuelle 40.00 \$

Passe annuelle familiale 75.00 \$

### Hockey libre

Adulte 5.00 \$

Enfant (14 ans et moins) 2.00 \$

Famille 10.00 \$

### Horaire du casse-croûte de l'aréna

Jeudi 17h00 à 20h00

Vendredi 17h00 à 20h00

Dimanche 17h00 à 20h00

Selon les réservations de glace, le casse-croûte pourra être ouvert également durant ces périodes: le samedi, de midi à 17h00 et le dimanche, de midi à 17h00. Mais il ne s'agit pas d'un horaire fixe.

# Bibliothèque municipale (1408 rue Principale, à l'arrière au sous-sol)

## Heures d'ouverture:

Lundi: 8h30-12h00 et 13h00-16h30

Mardi: 8h30-12h00 et 13h00-16h30 et 18h30-20h30

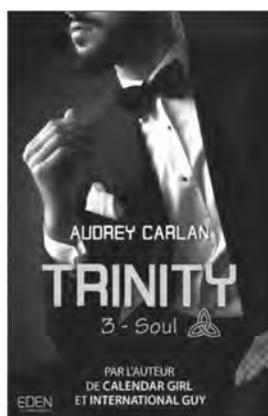
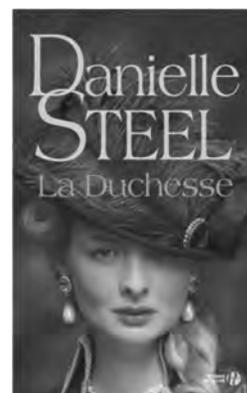
Mercredi: 8h30-12h00

Vendredi: 18h30-20h30



## Nouveautés best-sellers, location à 2.00\$ / 2 semaines

(seule la collection best-sellers est payante, tous les autres livres sont gratuits)



**Nouveautés jeunesse:**

- Planète hockey, v. 3
- Ti-Guy la puck, v. 5
- Coup de patin, v. 3
- Miam-Miam aime les orteils
- Miaou aime la plage



et Wild Men v. 1, 2 et 3



Photo souvenir



Un beau dimanche après-midi

La jeunesse du rang Jersey Sud vers 1929. Photo prise par un beau dimanche après-midi. De gauche à droite : Josaphat Gagnon, Ferdinand Poulin, Armande Drouin, ?, ?, Florence Poulin, Florentine Poulin, Alexina Poulin, ?, ?, Marie-Jeanne Loignon.

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

Fonds Elaine Mc Collough pl. 01

## Éveil à la lecture en mars

Jeudi le 12 mars à 9h30

Dimanche le 15 mars à 9h30

Thème: Le printemps

Date limite d'inscription: Vendredi le 13 mars

(418) 685-3825 ou par courriel:  
st-come@stcomeliniere.com



## Des nouvelles du jardin communautaire... Venez jouer dehors!

Deux parcelles de jardinage seront disponibles, en mai prochain, au Jardin communautaire situé à l'arrière du presbytère. Tout est gratuit : outils de jardinage, compost, terre à jardin, eau, la formation s'il y a lieu, etc. Premier arrivé, premier servi!

En 2020, ce sera le 5e anniversaire de l'existence du Jardin communautaire à Saint-Côme-Linière.



# Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. L'invitation est lancée à tous les promoteurs... Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



## Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

**Nouveauté:** Il est maintenant possible de faire votre demande de permis de construction, rénovation etc. en ligne si vous le désirez via notre site internet (onglet service/ demande de permis construction).

Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb.stcome@globetrotter.net

Merci de votre collaboration!

**Offre d'emploi - Beauce Jeans**, manufacturier dans le secteur du textile, situé à St-Côme-Linière est présentement à la recherche de personnes pour combler les postes de :

- Échantillonneur(se)

Horaire de travail de jour

- Semaine de 4 jours, possibilité de 4 jours ½
- 3 semaines consécutives de vacances l'été et 2 semaines pendant la période des Fêtes

Système de bonification pour la qualité et l'efficacité

Venez joindre une équipe dynamique dans un environnement agréable et stimulant.

**Faites-nous parvenir votre CV à :**

nathalie.j@beaucejeans.com ou contactez-nous au 418-685-3840

## Terrains résidentiels à vendre

### St-Côme

19<sup>e</sup> Rue, entre la 16<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> Avenue

Environ 13 000 pi<sup>2</sup>/terrain

Prêt à construire soit maison unifamiliale, duplex ou semi-détaché

Entrée sur le terrain

Tous les services d'infrastructure seront en place : Eau, Électricité et Égout

Situé près des services suivants : École, aréna, terrains de jeu, église, caserne de pompier, piscine publique et bibliothèque

Les terrains seront prêts en juin

Pour toute information veuillez nous contacter au 418-685-3791



Terrains disponibles au parc industriel

Pour informations:  
(418) 685-3825



Nouveau développement résidentiel

### Les Boisés Dulac

(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancludac@videotron.ca

## LES TROIS AILES RÉSIDENCE DE SOINS

Bureau d'information

1189, route du Président-Kennedy

Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0

418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

## Nouveau développement à St-Côme-Linière...

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85\$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257



## Quoi faire pour éviter la surcharge de neige sur les toits cet hiver?

Les toitures québécoises sont conçues pour affronter nos rudes hivers. Toutefois, l'accumulation de neige et de glace combinées à de la pluie et à des redoux peuvent augmenter significativement la charge sur le toit de vos immeubles, même si l'épaisseur totale de l'accumulation semble raisonnable. Enlever la neige constitue le meilleur moyen de protéger la structure d'une toiture et de prévenir son effondrement. Par contre, cette tâche peut aussi causer des dommages au bâtiment en plus de comporter son lot de risques pour la sécurité des personnes qui s'en acquittent ou qui circulent à proximité. Voici des mesures préventives à mettre en œuvre pour protéger vos toitures, vos employés et vos visiteurs.

### À quelle fréquence doit-on déneiger?

Effectuer régulièrement l'inspection de vos toitures peut réduire les risques. Par exemple, un surplus de glace sur les bords du toit peut indiquer un problème d'isolation. De plus, cette barrière de glace peut à son tour provoquer des infiltrations d'eau. Par ailleurs, les toits plats ou ceux à faible pente doivent être déneigés plus fréquemment, car une trop forte accumulation peut augmenter le risque de bris à la structure. Assurez-vous d'examiner et de déneiger vos toits de façon préventive.

### Quels signes démontrent une surcharge?

Quelques signes peuvent démontrer que votre toiture est en surcharge : un plafond qui semble déformé, des portes intérieures qui se coincent, des fissures qui apparaissent, etc. Dans de tels cas, faites évacuer le bâtiment, car un effondrement pourrait survenir et prenez les mesures pour faire enlever rapidement la neige du toit. Si vous avez un doute sur le stress structurel que subit l'une de vos toitures, n'hésitez pas à consulter un ingénieur spécialisé en la matière.

### Comment effectuer un déneigement sécuritaire?

Pour procéder au déneigement des toitures, votre municipalité peut avoir recours à ses employés ou elle peut privilégier une entreprise qui possède l'équipement et le savoir-faire appropriés pour réduire les risques. Il n'est pas obligatoire que celle-ci détienne une licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), mais elle doit posséder une couverture d'assurance entreprise appropriée qui comprend minimalement l'assurance en responsabilité civile.

Dans les deux cas, lors du déneigement, vous devriez vous assurer que les travailleurs sont attachés de manière sécuritaire lors du travail en hauteur afin de prévenir les chutes. De plus, une légère couche de neige devrait être laissée sur le revêtement de la toiture afin de ne pas l'abimer. Également, des zones de protection au sol devraient être déli-



mitées aux endroits où la neige est projetée. Les fenêtres et les façades de vos bâtiments municipaux devraient être également protégées des projections. Finalement, les prises d'air et les appareils présents sur les toits ou le long des murs de vos bâtiments devraient être dégagés en tout temps.

### Quoi faire en cas de danger imminent?

En pareils cas, installez rapidement une barrière autour de la zone dangereuse et faites déneiger la toiture. Il est aussi possible d'installer des dispositifs pour retenir la glace et la neige, mais leur installation exige une évaluation préalable de la capacité structurale du toit. Si la chute de neige ou de glace ne semble pas imminente, mais tout de même éventuelle, installez des affiches d'avertissement bien visibles sur vos bâtiments et évaluez s'il devrait être interdit de circuler ou de stationner à ces endroits.

Source:

<https://www.mutuellemmq.com/blogue/comment-eviter-la-surcharge-de-neige-sur-les-toits-cet-hiver/>

## CENTRE D'ÉCOUTE DU CEPS BEAUCE-ETCHEMINS

Tu aimerais te sentir écouté et compris dans ce que tu vis ? Nous sommes là pour toi, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Téléphone-nous au **418-228-0001**.

Tu préfères nous écrire ? Notre chat-écoute est ouvert du lundi au jeudi de 18h à 22h :

[www.acetdq.org](http://www.acetdq.org)

Nous sommes là pour t'écouter.



## Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**





**Les Chevaliers de Colomb...  
Au service de sa communauté**

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



**Stationnement interdit**

La municipalité de St-Côme-Linière rappelle que le stationnement des véhicules est interdit sur les chemins publics de la municipalité **entre 23h00 et 7h00 du 1er novembre au 31 mars**. Nous vous remercions de votre collaboration.



**Les lundis à 19h à la salle Optimiste (aréna)**

**Les mardis à 10h à la salle paroissiale**

**Ouvert à tous!**



**Réservation  
418-227-2626**



Municipalité St-Côme-Linière 1375, 18e Rue St-Côme-Linière (Qc) G0M 1J0  
Téléphone: 418-685-3825 Télécopieur: 418-685-2566 st-come@globetrotter.net  
[www.stcomelinier.com](http://www.stcomelinier.com)

**Dépôt légal à la  
Bibliothèque Nationale  
du Québec**

**MAIRE  
Cellulaire  
418- 222-3472**



**Comptabilité  
Fiscalité**

*Sandra Paquet  
Mélanie Côté, B.A.A.*

1614, 6e Rue  
Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0  
[comptabilitepaquetcote@globetrotter.net](mailto:comptabilitepaquetcote@globetrotter.net)

Tél.: (418) 685-2630  
Cell.: (418) 222-4133  
Fax: (418) 685-3972

*Centre d'écoute téléphonique et de prévention du  
suicide Beauce-Etchemin*

**Ligne d'écoute: 418-228-0001**

**Le Sillon**

**Regroupement de parents et amis de la personne  
atteinte de maladie mentale**

**URGENCE DÉTRESSE:**

**1-866-APPELLE**

**1-866-277-3553**

**ME MARIE-EVE  
POULIN**

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8<sup>e</sup> Rue Saint-Côme-Linière  
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel : [mepoulin@notarius.net](mailto:mepoulin@notarius.net)  
Site Web : [www.mepoulin.ca](http://www.mepoulin.ca)

T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442



**CONSTRUCTION  
CHRISTIAN BERGERON**

*Tout pour vous satisfaire*

**418 685-2280**

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.